

Communiqué de presse de la FédéPSAD

Nomination du Premier ministre : la FEDEPSAD appelle à relancer les chantiers indispensables à la sauvegarde de notre système de santé

Paris, le 6 septembre 2024. La Fédération des prestataires de santé à domicile (FEDEPSAD) salue la nomination du Premier ministre Michel Barnier. Dans l'attente de la constitution du gouvernement au complet, **la FEDEPSAD tient à rappeler la nécessité de relancer sans tarder les travaux nécessaires à la sauvegarde de notre système de santé, stoppés depuis la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin dernier.**

Dans le contexte de fort déficit public, le futur gouvernement pourra s'appuyer sur les propositions des Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) pour soutenir le système de santé de façon réaliste et pertinente. Le vieillissement de la population française et la chronicisation des pathologies font fortement croître les besoins de santé et impliquent de repenser les prises en charge. Les PSAD y sont prêts.

Les PSAD accompagnent 4 millions de patients chaque année à domicile. Cette prise en charge, moins coûteuse qu'en structure hospitalière, représente un potentiel d'économies conséquent pour le système de santé, qui souffre depuis plusieurs années d'une envolée des dépenses.

Or, l'effet ciseaux subi par les entreprises PSAD, entre une inflation importante de leurs coûts et la poursuite de la régulation tarifaire imposée par l'administration, menace la pérennité des activités PSAD et leur capacité à innover.

C'est pourquoi la FEDEPSAD appelle l'Exécutif à relancer et faire aboutir sans délai les chantiers suivants :

- **La mise en place d'une régulation économique pluriannuelle du secteur**, fondée sur les gains d'efficacité, pour garantir la viabilité des entreprises du secteur tout en favorisant une logique de pertinence des dépenses, basée sur des évaluations médico-économiques.
- Assurer la faisabilité et la réussite du virage ambulatoire grâce à **des nomenclatures adaptées aux besoins des patients** et à la réalité des prestations, et grâce à **l'ajout de nouvelles prestations dans le champ d'activité des PSAD et de leurs professionnels de santé** (télésurveillance, dialyse, oncologie, soins palliatifs ...).

La FEDEPSAD est prête à s'inscrire dans l'ensemble de ces travaux de transformation du système de santé, dans l'intérêt des 4 millions de patients accompagnés chaque année à domicile par les PSAD, et pour la sauvegarde économique des entreprises du secteur.

Contact Presse :

Fédération des PSAD : Alexandra DUVAUCHELLE – 06 30 29 93 72